

Décrets

Gouvernement du Québec

Décret 530-99, 12 mai 1999

CONCERNANT la nomination de monsieur Guy Turcotte comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Guy Turcotte, secrétaire adjoint auprès du secrétaire général du Conseil exécutif au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé secrétaire général associé à ce même ministère, au même classement, au salaire annuel de 95 721 \$, à compter des présentes;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Guy Turcotte.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

32095

Gouvernement du Québec

Décret 531-99, 12 mai 1999

CONCERNANT la nomination de monsieur Alain Verreault comme sous-ministre adjoint par intérim au ministère de l'Environnement

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Alain Verreault, directeur des Politiques des secteurs agricole et naturel au ministère de l'Environnement, cadre supérieur classe III, soit nommé sous-ministre adjoint par intérim à ce même ministère, à compter du 14 mai 1999;

QU'à ce titre, monsieur Alain Verreault reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 475 \$.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

32096

Gouvernement du Québec

Décret 532-99, 12 mai 1999

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilles Demers comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Gilles Demers, secrétaire adjoint au Secrétariat du Comité des priorités au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie et du Commerce, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 17 mai 1999;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Gilles Demers.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

32097

Gouvernement du Québec

Décret 533-99, 12 mai 1999

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilles Gauthier comme sous-ministre adjoint au ministère de la Santé et des Services sociaux

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre: